



CONSEIL MUNICIPAL DU

13 FEVRIER 2014

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre CUYPERS, Maire – Madame MAIELI ; Maire Déléguée - Messieurs MULLOT, REMOND ; Maires Adjointes et Madame JACQUEMOT ; Maire Adjoint – Mesdames PAULY et RENAUDIN ; Messieurs BLUM, CAMUS, HUREAU, Conseillers et Madame BRISTIEL, Commission consultative.

Absents excusés : M. ROOSEN, pouvoir à M. HUREAU ; M. LEGENDRE, pouvoir à M. REMOND ; M. MARAND, pouvoir à M. CUYPERS

Absents : Messieurs FOUCHER et SALMON
Mesdames MARSAL, RENAUD Commission consultative.

Secrétaire de Séance : Mme PAULY Brigitte

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 00.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 DECEMBRE 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 12 décembre 2013 avec demande de rajout d'un point à la réunion de ce jour, afin de préciser que les 35000 € de don soient réservés aux travaux recommandés sur les risques toxiques pour les habitations de Bagneaux.

COMPLEMENT A LA DELIBERATION N° 58 DU 12 DECEMBRE 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que le don de 35000€ est destiné au financement des mesures de protection recommandées sur les risques toxiques pour les habitations de Bagneaux conformément aux documents annexés au PPRT.

BUDGET PRIMITIF 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2014 qui s'équilibre à 535000€ en section de fonctionnement et à 114200 € en section d'investissement.

DENOMINATION DE NOUVELLES VOIES.

Un permis d'autorisation de lotir a été délivré à Aubepierre (RD32), il convient donc de procéder à la dénomination de 2 nouvelles voies. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer la voie principale « rue du Marchais » et la voie secondaire « Impasse du Moulin ».

FIXATION DU TARIF DU REPAS DES ELUS.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif à 21 € par personne.

FIXATION DU TARIF DU REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 28 € la participation du conjoint au repas du personnel communal.

SYAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion du SMIVOM de la région de Mormant à la compétence « Mise en œuvre du SAGE »

FIXATION DU TAUX DE PROMOTION ET CREATION DE POSTE

Après avis favorable du comité technique, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le taux de promotion au grade d'adjoint administratif 1^{ère} Classe à 100% et autorise Monsieur le Maire à créer le poste.

CENTRE DE GESTION : ADHESION AUX PRESTATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion aux prestations avancements de grades et avancements d'échelon pour l'année 2014 avec le Centre de Gestion.

ANALYSE D'EAU

M. le Maire présente au conseil municipal, une analyse d'eau avant le branchement à l'interconnexion à l'eau du sud parisien et une après. Les deux analyses n'ayant pas été faite de la même façon, la comparaison est difficile. Il sera demandé une analyse comparable auprès des services en charge des prélèvements.

AGENDA

Le Maire présente au conseil municipal l'agenda des réunions et manifestations prévues jusqu'en mai 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 15.